

# **RÈGLEMENT DU CONCOURS INSTAGRAM**

Nommé : **Calendrier de l'Avent du Comité parisien de basket-ball**

## **Article 1 – Organisateur**

Le présent concours est **organisé** par :

Le Comité parisien de basket-ball,  
dont le siège social est situé : 117 rue du château des Rentiers 75013  
Paris

ci-après dénommé « l'Organisateur ».

## **Article 2 – Conditions de participation**

La participation au concours est ouverte à toute personne :

- Âgée de **13 ans** minimum (l'âge légal pour être présent sur Instagram)
- Résidant en France
- Disposant d'un compte Instagram,
- À l'exception des membres de l'organisation du comité.

La participation est **gratuite** et **sans obligation d'achat**.

## **Article 3 – Modalités de participation**

Pour participer, il est nécessaire de :

1. S'abonner au compte Instagram : **@basket75**
2. Aimer la publication du concours
3. Commenter la publication en mentionnant un ami
4. Partager la publication en story en identifiant le compte **@basket75**.
5. Le participant bénéficiera de 3 jours pour participer à chaque concours (sauf cas spéciaux voir plus bas)
6. Une seule participation par personne est autorisée.

#### **Article 4 – Durée du concours**

Plusieurs lots seront mis en jeu, la date de clôture des participations sera mentionnée sous chaque post.

- La période de concours s'établit du jour où le concours est communiqué, il prendra fin 3 jours après, **(sauf cas spéciaux voir plus bas)**
- Toute participation **après cette date** ne sera pas prise en compte.

#### **Article 5 – Cas spéciaux**

Pour des raisons de logistiques, les tirages au sort et les résultats des concours du 22, 23 et 24 décembre 2025 seront annoncé respectivement :

- **Le 5 janvier 2026 pour le concours du 22 décembre 2025**
- **Le 6 janvier 2026 pour le concours du 23 décembre 2025**
- **Le 7 janvier 2026 pour le concours du 24 décembre 2025**

## **LES PARTICIPANTS DISPOSERONT DONC DE 2 SEMAINES POUR PARTICIPER AU CONCOURS**

### **Article 6 – Désignation du gagnant**

Le(s) gagnant(s) sera/seront désigné(s) par :

- Tirage au sort via Drawrilla
- Le tirage au sort sera effectué à J+4 du post initial annonçant le début du concours

Le résultat sera **annoncé** :

- En story et en commentaire du post,
  - Et confirmé par message privé, par le compte officiel, mentionné ci-contre : **@basket75**
  - Le gagnant aura l'obligation de venir récupérer son lot au siège du Comité parisien de basket-ball à l'adresse suivante :
- **117 rue du Château des Rentiers 75013 Paris**

**Aucun envoi des lots remportés par courrier sera possible**

**Sans réponse du gagnant sous 7 jours, aucun nouveau tirage ne sera effectué**

### **Article 7 – Dotation**

Voici la liste des **lots** qui seront présent dans le concours :

Concours du mercredi 10 décembre 2025 (tirage au sort le 13 décembre) :

- Casquette rouge Peak + porte clé

Valeur commerciale totale : **20 €** (15€ la casquette + 5€ le porte clé)

**Les lots remportés ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.**

Concours du vendredi 12 décembre 2025 (tirage au sort le 16 décembre) :

- Sac noir Peak, taille universelle et porte clé

Valeur commerciale totale : **56€** (51€ le sac + 5€ le porte clé)

**Les lots remportés ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.**

Concours du lundi 15 décembre 2025 (tirage au sort le 18 décembre) :

- Tee-shirt Adidas noir en taille XL

Valeur commerciale totale : **20€**

**Les lots remportés ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.**

Concours du mercredi 17 décembre 2025 (tirage au sort le 20 décembre) :

- Starter Pack de l'Entraîneur : Cahiers techniques, plaquette d'entraîneur et une casquette rouge de la marque Peak

Valeur commerciale totale : **60 €** (cahiers 20€ + plaquette 25€ + casquette 15€)

**Les lots remportés ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.**

Concours du vendredi 19 décembre 2025 (tirage au sort le 22 décembre) :

- Sac rouge Peak, taille universelle + porte clé du comité

Valeur commerciale totale : **56 €** ( 51€ sac + 5€ le porte clé )

**Les lots remportés ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.**

Concours du lundi 22 décembre 2025 (tirage au sort le 5 janvier 2026) :

- Veste grise Peak en taille L et une casquette Peak rouge

Valeur commerciale totale : **95€** (80€ la veste + 15€ la casquette)

**Les lots remportés ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.**

Concours du mardi 23 décembre 2025 (tirage au sort le 6 janvier 2026) :

- Casquette rouge Peak et une boite de stickers de basket

Valeur commerciale totale : **20 €** (15€ la casquette + 5 € la boite)

**Les lots remportés ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.**

Concours du mercredi 24 décembre 2025 (tirage au sort le 7 janvier 2026) :

- Sweat-shirt Peak en taille M avec sac à dos bleu Peak avec le logo du Comité et des goodies

Valeur commerciale totale : **120€** (60€ le sweat-shirt, 51€ le sac à dos et 9 € les goodies)

**Les lots remportés ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.**

## **Article 8 – Données personnelles**

Les informations recueillies sont destinées uniquement à la gestion du concours. Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

## **Article 9 – Responsabilité**

Instagram ne sponsorise, ne gère, ni n'administre ce concours. Les participants dégagent Instagram de toute responsabilité.

## **Article 10 – Acceptation du règlement**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement peut être consulté :

- En biographie du compte instagram
- Via lien
- Ou sur simple demande en message privé.

## **Article 11 – Mentions légales**

Le présent concours est organisé par le **Comité parisien de basketball**, association déclarée, dont le siège social est situé au 117 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.

Ce concours est accessible sur la plateforme Instagram, propriété de la société Meta Platforms, Inc.

Instagram n'est ni organisateur, ni parrain, ni sponsor de cette opération. Les informations communiquées par les participants sont destinées exclusivement à l'Organisateur et non à Instagram.

Toute participation au concours implique :

- L'acceptation sans réserve du présent règlement,
- Le respect des règles de la communauté Instagram,
- Le respect des lois et règlements en vigueur en France.

L'Organisateur se réserve le droit :

- D'annuler, de modifier, de raccourcir ou de suspendre le concours en cas de force majeure,
- De disqualifier tout participant dont le comportement serait frauduleux, contraire à l'esprit du concours ou au présent règlement.

Toute tentative de participation frauduleuse (comptes multiples, automatisation, fausses identités, etc.) entraînera l'exclusion immédiate du participant sans possibilité de réclamation.

Le présent règlement est soumis au droit français.

Tout litige relatif à l’interprétation ou à l’exécution du présent règlement relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.